

## OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire et les enjeux concernant le document unique
- Être capable d'identifier les risques professionnels
- Se doter d'une méthode d'évaluation des situations repérées à risque
- Acquérir un outil pour faciliter la gestion de la prévention dans son entreprise

## REGLEMENTATION

> L'article L.4121-3 définit l'obligation d'évaluation des risques, associée à la mise en œuvre d'actions de prévention.

> L'article Article R.4121-1 du Code du travail, impose à l'employeur de retranscrire dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques (DUER).

## PROGRAMME

- Évaluation des Risques Professionnels et Document Unique
  - Le contexte règlementaire
  - Les enjeux
- La démarche d'élaboration du Document Unique
  - Danger, risque, situation dangereuse : définitions et mise en situation
  - La démarche en 5 étapes clés
- Atelier pratique
  - Présentation d'un outil suivant la démarche d'élaboration : le DUD<sup>®</sup>
  - Manipulation de l'outil à partir d'exemples de situations de travail permettant l'intégration de la démarche d'évaluation

## LIEU

Locaux de l'APST 26/07

## DURÉE

3 heures 30

## TARIF

Prestation comprise dans la cotisation annuelle d'adhésion à l'APST 26/07

## ORGANISATION

8h30 : Accueil des participants

8h45-12h : Atelier de sensibilisation

## PUBLIC

8 à 12 stagiaires

Chefs d'entreprise

Responsables QHSE

Salariés ayant des missions d'animation et de relais de la santé sécurité au travail.

## INTERVENANTS

Ingénieur en Prévention des Risques

Assistante en Santé Sécurité au Travail

## PRE-REQUIS

Connaissance d'Excel

(fonctionnalités de base)

Logiciel Excel<sup>®</sup> version 2007 et suivantes

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Fiches information

Outil Excel d'élaboration du DU : DUD<sup>®</sup>

Documentation

## CONTACT

Christine QUERCIA

04.75.78.54.32

c.quercia@aipvr.com